

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2975

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 18

À l’alinéa 40, après la référence :

« I »,

insérer les mots :

« et le III ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.